Nîmes : une adolescente de 17 ans, enlevée et torturée par sa famille

11/11/2017 à 12h20

Une enquête éclair a permis de résoudre un rapt familial qui a eu lieu devant le lycée Philippe-Lamour à Nîmes le lundi 6 novembre. La jeune fille, soupçonnée de fréquenter un adolescent, a été séquestrée plusieurs jours à Saint-Chaptes.

Sur le moment, une altercation serait même intervenue avec des personnes qui auraient tenté de s'interposer. Mais la jeune femme est tout de même emmenée contre son gré dans la voiture. D'ailleurs à cet instant, un éducateur qui s'occupait de l'adolescente a été frappé. Ce dernier était chargé d'assurer un suivi de cette jeune fille. "*Elle était placée sous protection judiciaire pour des motifs liés à des violences paternelles*", précise une source judiciaire. […]

Dans un premier temps, le père de la jeune fille est placé en garde à vue au commissariat de Nîmes. Il sera déféré mercredi et mis en examen pour les violences commises sur l'éducateur et sa participation à l'enlèvement en bande organisée. Par ailleurs, la police de Nîmes a poursuivi son enquête qui semble mettre en relief des violences perpétrées par le père. Lequel ne supporterait pas que sa fille puisse avoir une liaison. La suite de l'enquête, aidée par les gendarmes du Gard, permet de localiser le lieu où la fille est détenue. […]

Elle est retenue dans une maison située dans un village situé dans le secteur de Saint-Chaptes. Ainsi, policiers et gendarmes bouclent le secteur et, finalement, rentrent dans le local de détention. **Ils découvrent la jeune fille attachée sur une chaise, visage tuméfié et dans l'impossibilité de faire**

ses besoins. “*La malheureuse se serait même uriné dessus*”, constate un proche de l’enquête. En outre, elle n’aurait pas été nourrie (ou très peu) pendant plusieurs jours.

Dans la foulée, ses deux frères sont interpellés et placés en garde à vue. Ils sont suspectés d’avoir participé à l’enlèvement et d’avoir frappé leur sœur pendant ces trois jours. […] Le parquet a demandé leur mise en examen pour enlèvement en bande organisée et actes de torture et de barbarie, a indiqué le procureur Maurel. Le magistrat a également requis le placement en détention des deux frères. Vendredi soir, le juge des libertés et de la détention devait examiner le sort de ces tortionnaires présumés.

Midi Libre

Merci à **mpkz**